

l'agriculteur normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 29 septembre 2023

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : AVIS PUBLIC PARIGNY

Cette annonce a été mise en ligne le **29/09/2023** sur www.agriculteur-normand.com

Pour le département : **MANCHE**



P. FEREY

AVIS DE PUBLICATION

La SAS Funéraire LEPETIT, représentée par Mme Valérie LEPETIT, présidente, et M. FOUCHER Antoine, directeur général, dont le siège social est situé à GRANDPARIGNY (50600), habilitée dans le domaine funéraire, informe qu'elle a déposé une demande d'extension de la chambre funéraire, située 1 rue de la Vieillardière 50600 GRANDPARIGNY accompagnée des pièces suivantes :

- un avant-projet sommaire comprenant :
- un plan de façades et de distribution de l'intérieur du bâtiment,
- un plan de masse et un plan de situation,
- une notice explicative,
- le bilan prévisionnel d'activité
- un projet d'avis au public

auprès de la Sous-Préfecture de Cherbourg, le 3 juillet 2023.

Ce projet consiste à agrandir et à modifier la chambre funéraire de la façon suivante :

- Partie publique :

- Extension du bâtiment de 67.97m² pour la création d'une salle de convivialité pour les familles,
- la création d'un cinquième salon de présentation (24.61m²)
- un espace famille pour le salon n°5 (15.17 m²)
- la création d'un espace famille supplémentaire de 12,46m² en prolongement du salon n°1
- un salon détente (26.30 m²)
- une salle de cérémonie de 126.92 m²

- Partie technique :

- un agrandissement de la salle de préparation de 51,47 m² (soit au total 77,47m²)
- installation d'un réfrigérateur contenant 3 cases réfrigérées supplémentaires, soit au total 7 cases réfrigérées

Les horaires d'ouverture seront : du lundi au samedi de 9h00 à 18h00, et le dimanche de 10h00 à 18h00, tel que prévu dans le projet de règlement intérieur.

La date d'ouverture au public envisagée : 01.01.2024

Ce projet de création de chambre funéraire sera soumis pour avis auprès du conseil municipal de GRANDPARIGNY pour approbation auprès du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Si la conformité des installations est établie, la chambre funéraire fera l'objet d'un arrêté d'agrément préfectoral.

Pour information, cette procédure requière un délai d'instruction de 4 mois à compter de la complétude du dossier.